



## Pret immobilier

-----  
Par Mikel

Bonjour!

J'ai 74 ans et je souhaite acheter la maison que j'habite car mon propriétaire la met en vente à 110 k?. Malheureusement, bien que j'ai un apport de 40%, j'ai du mal à trouver un prêt car on me dit que je suis trop âgé !

Je suis marié sous contrat de mariage, et mon épouse n'a que 70 ans.

Question : est-il possible de demander un prêt uniquement sur la tête de mon épouse ????

-----  
Par kang74

Bonjour

Il est possible qu'elle demande d'être l'unique emprunteur .

M' enfin si tant est que les banques acceptent, toujours par rapport à l'age,mais aussi la capacité d'emprunt assurances comprises cela le sera nécessairement à la condition qu'elle soit propriétaire au moins à la hauteur de ce qu'elle empruntera et que vous soyez solidaire de cet emprunt .

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut poser votre question aux banques et consulter un courtier.

La meilleure stratégie serait plutôt un emprunt solidaire à deux. Mais je peux me tromper.

Les banques prêtent difficilement au delà de 60 ans.